

Inondations dans le sous-bassin de la Senne: 5 ans après...

Les 13 et 14 novembre 2010, le bilan était lourd: 11 communes du sous-bassin concernées, près de 40 endroits inondés, plus de 3000 habitations touchées... Et les événements pluvieux ne se sont malheureusement pas arrêtés à cette date: janvier 2011, mai et octobre 2012 avec des coulées boueuses, juillet 2014 avec les graves conséquences pour Ittre, janvier 2015... Les gestionnaires et autres acteurs de l'eau ont pris les choses en main. Focus sur les actions réalisées en la matière, présentées lors de la 4ème plateforme inondations du CRSenne ce 17 novembre.

Chaque organisme, à son niveau, contribue à une diminution des risques d'inondations dans le sous-bassin de la Senne.

Au niveau du **Service Public de Wallonie**, la Direction des **Cours d'eau non navigables** a réalisé d'importantes zones de rétention à Rebecq, Braine-l'Alleud et Tubize (cf. curage du pertuis de la Sennette), ainsi qu'un by-pass au Ripain à Tubize. Elle étudie actuellement 3 autres zones de retenue, elle entretient les cours d'eau de 1ère catégorie, et effectue prochainement une remise à gabarit du Hain. La Direction des **Voies hydrauliques** assure le dragage du canal Charleroi-Bruxelles permettant d'augmenter la capacité de stockage d'eau, l'établissement d'un muret pour la protection des habitants à Clabecq, la réalisation d'une vanne entre l'ancien et le nouveau canal permettant une meilleure gestion des eaux et le placement de sondes et d'alarmes pour informer les éclusiers et ingénieurs concernés des 3 régions du pays afin qu'ils réduisent le niveau d'eau dans le canal lors des alertes. La Direction des **Routes** vise à l'amélioration des connaissances et de la communication avec les communes afin d'assurer une bonne gestion de l'eau des autoroutes via notamment les bassins d'orage. Le **Groupe Transversal Inondations (GTI)** continue de jouer son rôle de coordination et de validation des informations ainsi que des actions réalisées tant au niveau régional qu'aux niveaux communal et provincial. De plus, le GTI s'occupe bien sûr la gestion de crise.



Du côté des **Provinces**, le **Brabant wallon** réalise des zones de retenue sur les cours d'eau de 2ème catégorie et subventionne les communes concernant des ouvrages destinés à limiter les inondations par débordement de cours d'eau mais également par les coulées de boues. Une convention est établie depuis 2013 avec l'UCL pour l'amélioration des connaissances et une meilleure gestion des eaux au niveau provincial. Elle assure également des entretiens de cours d'eau et de bassins d'orage ainsi qu'un soutien important aux contrats de rivière. Le **Hainaut** réalise et subventionne des zones de rétention mais également une modélisation hydrologique et hydraulique des cours d'eau, via le projet Naqia.

Les **communes** ne sont pas en reste avec les réalisations et projets de retenues d'eau, l'entretien de cours d'eau, des ouvrages limitant les coulées boueuses... Autant d'actions permettant de « couper les robinets » vers des cours d'eau de plus grande ampleur en aval. Le **Contrat de Rivière Senne** aide les communes à réaliser leurs actions. Et plus encore, le CRSenne avance sur deux importants projets: d'une part, la réintroduction auprès de l'Europe via la DGO3, d'un **projet LIFE** environnement qui s'étale sur 8 ans pour créer des zones de rétention sur le bassin de la Senne avec un aspect de restauration et d'amélioration de la biodiversité; d'autre part, la **gestion des eaux pluviales** avec la mise en œuvre de techniques alternatives de gestion de ces eaux dans nos communes, et un projet de prescriptions urbanistiques pouvant être diffusées à l'ensemble des communes intéressées. D'autres organismes tels que la **Fédération wallonne de l'agriculture**, **SOS inondations Tubize** ou **Coordination Senne** effectuent eux aussi un important travail à leur niveau.

Il y a aujourd'hui une réelle solidarité entre les acteurs de l'eau à tout niveau, et c'est ce que souhaite le CRSenne au travers de ces plateformes inondations. Grâce à ces actions, près de 400 000 m³ d'eau sont retenus lors des crues ! Ce chiffre représente 1/3 de ce qu'il faudrait retenir pour être idéalement protégé. Une belle avancée au niveau wallon donc.

Pour plus d'information: le compte-rendu de la 4ème plateforme inondations du Contrat de Rivière Senne est disponible sur demande.

Agenda: Dimanche 13 décembre à 10h00, Balad'eau à Rebecq avec visite de la carrière de Quenast ! Voir document ci-joint.